



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises

DIRECTION DES SAPEURS-POMPIERS
Sous-direction de la doctrine et des ressources humaines
Bureau des sapeurs-pompiers professionnels
DGSCGC/DSP/SDDRH/BSPP/CM N°
Affaire suivie par :
Corinne MAZE
Tél. : 01.72.71.66.57
Mèl : corinne.maze@interieur.gouv.fr

Paris, le 24 septembre 2025

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI de SOUS-DIRECTEURS OU SOUS-DIRECTRICES des SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

SOUS-DIRECTION SANTÉ

L'emploi de sous-directeur ou de sous-directrice santé au sein de différents services d'incendie et de secours (voir liste jointe) sont ou seront prochainement vacants.

- Peuvent faire acte de candidature les médecins hors classe et les médecins de classe exceptionnelle de sapeurs-pompiers professionnels justifiant de six ans de services effectifs dans un ou plusieurs services d'incendie.

Les dossiers de candidature doivent comprendre une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé avec une photo d'identité récente ainsi que les arrêtés justifiant de 6 ans de services effectifs dans un ou plusieurs services d'incendie.

- Peuvent faire acte de candidature des professionnels de santé contractuels ou mis à disposition d'un niveau d'ancienneté et de titres équivalents.

Les dossiers de candidature doivent comprendre une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé avec une photo d'identité récente ainsi que les diplômes et tous actes justifiant de 6 ans d'activité.

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard le 25 octobre 2025 par mail à l'adresse suivante :

dsp-gestion-spp@interieur.gouv.fr

Les candidatures sélectionnées seront adressées aux autorités locales conformément aux dispositions de l'article 14-6 du décret n° 2016-2003 du 31 décembre 2016 modifié relatif à l'emploi de directeur départemental, directeur départemental adjoint et sous-directeurs des services d'incendie et de secours.

Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) concernés par le présent avis de vacance sont:

- SDIS de l'Allier : [*Lien emploi territorial*](#)
- SDIS de la Savoie : [*Lien emploi territorial*](#)